# Claresco Europe(P)

LU1379103143
Rapport mensuel juillet 2025

Claresco Europe est un fonds d'investissement à vocation générale, investi en « Actions des pays de l'Union Européenne », éligible au PEA. Claresco Europe vise à surperformer à moyen terme l'indice Bloomberg Eurozone 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) et les indices composés des grandes valeurs européennes. Plus que l'allocation sectorielle, la sélection des valeurs (« stock-picking ») est l'élément déterminant du processus de gestion.
Les ordres sont centralisés chez le dépositaire tous les jours (J) avant 17h00 et sont exécutés le premier jour ouvré suivant sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse de J et publiée à J+1. Le fonds est décimalisé.

Gestion ACTIONS LARGE CAP • Données arrêtées au 31 juillet 2025

## CARACTERISTIQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Actif Part P | 35 968 552 € | Droit d'entrée | Néant |
| Actif Part I | 4 133 505 € | Droit de sortie | Néant |
| Actif total | 40 628 107 € | Frais de gestion annuel | 2,40% TTC |
| Durée minimale d'investissement recommandée | 5 ans | Dépositaire | CACEIS Luxembourg |
| Affectation des résultats | Capitalisation | Code ISIN (P) | LU1379103143 |
| Commission de surperformance | 20% de surperformance par rapport à l'Indice de référence sur les parts I et P | Code ISIN (I) | LU1379103226 |
| Indicateur de Référence | Bloomberg Eurozone 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) | SRI | Risque le plus faible 1 2 3 **4** 5 6 7 Risque le plus élevé |
| Date de création | 20/04/01 | VL (P) Euro | 165,77 |
| Éligibilité du fonds | PEA et Assurance Vie | VL (I) Euro | 2031,2 |
| **SFDR** | **Article 8** | Marché cible | Tous souscripteurs |
| Claresco EUROPE est un compartiment de la SICAV : CLARESCO SICAV | | Gérants : Alain du Brusle / Marie-Claire Mainka | |

Depuis le 01.03.2024 Bloomberg Eurozone 50 Net Return (dividendes nets réinvestis)– jusqu'au 29.02.2024 Eurostoxx50 NR

## PERFORMANCES

| | 2025 | 1 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | Origine* |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Claresco EUROPE** | **13,2%** | **1,8%** | **8,8%** | **33,1%** | **55,2%** | **65,8%** |
| Indice de Référence | 13,9% | 1,1% | 15,0% | 58,8% | 85,4% | 112,6% |

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Claresco EUROPE** | **4,9%** | **13,6%** | **-14,3%** | **23,5%** | **-8,2%** | **24,5%** | **-11,2%** | **9,1%** | **-6,5%** |
| Indice de Référence | 11,1% | 22,2% | -9,5% | 23,3% | -6,3% | 27,4% | -10,2% | 9,0% | 0,6% |

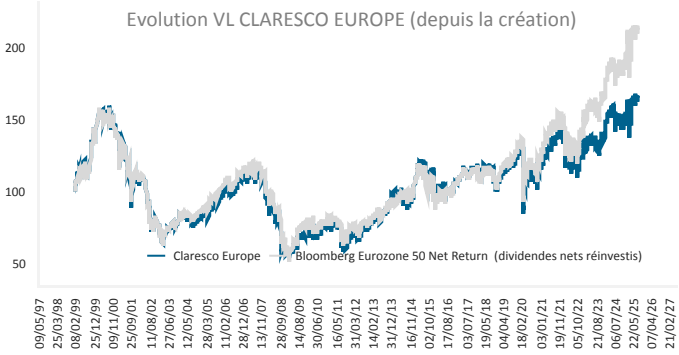


SOURCES : Claresco FINANCE, Bloomberg

## STATISTIQUES

| | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|---|---|---|---|
| Perte Maximum | -16,4% | -16,4% | -24,6% |
| Délai de recouvrement | 74j | 74j | 765j |
| Volatilité | 18,1% | 15,8% | 16,7% |
| Ratio de Sharpe | 0,5 | 0,6 | 0,6 |
| Sortino | 0,92 | 1,31 | 1,13 |
| **Capitalisation moyenne M€** | | **75199** | |
| **Poids des 10 premières lignes** | | **42%** | |

| | 1 an |
|---|---|
| Beta haussier | 0,97 |
| Beta | 1,01 |
| Beta baissier | 1,10 |
| Tracking Error | 3,22% |
| **PE-24** | **18,8** |
| **Nombre de lignes** | **57** |

Le fonds a été lancé le 8 juillet 2016 à l'issue d'une opération juridique qui a pris la forme d'une fusion-absorption du fonds français par le compartiment de la SICAV équivalent (et présentant la même dénomination) créé pour l'occasion. Il a donc été créé dans la continuité du fonds français historique et le calcul de la valeur liquidative se poursuit avec des règles de valorisation comparables. Les cas échéant, les valeursliquidatives et les performances couvrant les périodes antérieures qui peuvent vous être présentées se rapportent donc aux performances du fondsfrançais absorbé, et à la classe d'action (ou part) correspondante. La structure des coûts et des frais du fondsfrançais absorbé est légèrement différente de la structure des coûts et des frais du nouveau compartiment. Plus d'information auprès de la société de gestion sur simple demande

Source Claresco FINANCE

## COMMENTAIRE DE GESTION

### Le marché:

En juillet, les marchés actions européens ont légèrement progressé (StoxxEurope600NR : +1,0%, EURODN50 : +1,1%, CAC40NR : +1,5%). Les marchés ont été soutenus par la conclusion d'accords commerciaux entre les Etats-Unis et de grands pays comme le Japon (15%) et l'Union Européenne (15%), ainsi que par des publications de résultats supérieures aux attentes aux Etats-Unis et dans une moindre mesure en Europe, avec des perspectives d'amélioration au 2e semestre. Cependant, l'enthousiasme a été tempéré en fin de mois par des indicateurs économiques décevants aux Etats-Unis (moindres créations d'emploi) et par de nouvelles annonces du Président Trump qui relancent l'incertitude tarifaire dans le domaine de la santé, des semi-conducteurs et vis à vis de pays récalcitrants pour des motifs plus politiques qu'économiques (Brésil, Inde,...).

Du côté des taux longs, l'adoption d'un budget aux Etats-Unis qui renforce les déficits et la perspective d'une amélioration de l'économie avec la normalisation des droits de douane ont contribué à une hausse des taux longs en début de mois, tempérée en fin de mois par des indicateurs US décevants (10 ans US : +14bps à 4,37%, 10 ans allemand : +9bps à 2,70%). Du côté des taux courts, la BCE a laissé ses taux inchangés comme attendu. Si une première baisse de taux de la FED en septembre semble acquise, le risque d'une poussée de l'inflation liée aux droits de douane et à l'affaiblissement du dollar pourrait limiter le nombre de baisses ultérieures.

Dans ce contexte, le secteur de l'énergie (+5%) a été soutenu par l'environnement géopolitique (menace de taxation par les Etats-Unis des pays qui achètent du pétrole russe) tandis que les banques de la zone euro (+9%) ont profité de bonnes publications de résultats et de la résistance des taux longs. En revanche, le secteur de la technologie (-3%) a été pénalisé par des résultats décevants (ASML, SAP,... ) ainsi que la chimie (-4%).

### Le Fonds:

En juillet, le fonds progresse de 1,8% (indice de réf : +1,1%).

L'allocation sectorielle a eu un impact positif (surpondération des banques et de l'énergie, sous-pondération de la technologie et de la chimie).

La sélection de titres a eu un impact neutre, la surperformance d'AstraZeneca (+11%), BBVA (+12%), Deutsche Bank (+15%), Essilor (+12%), Legrand (+15%), Société Générale (+15%) et Unicredit (+14%) étant compensée par la sous-performance d'ASML (-9%), Hermès (-6%), Publicis (-16%), Rheinmetall (-3%) et SAP (-3%).

Nous avons entré Airbus (aéronautique épargnée par les tarifs), renforcé les banques (BNP, Deutsche Bank, Unicredit) ainsi qu'ArgenX, Danone et ID Logistics (résultats solides). Nous avons allégé Infineon, LVMH, Unibail et Thalès, et sorti Heineken et Teleperformance (perspectives décevantes) et Vonovia.

### Nos Perspectives :

Alors que les indicateurs macro-économiques se sont avérés assez résilients au 1er semestre, notamment aux Etats-Unis, les marchés actions devraient être tiraillés entre l'impact favorable d'une meilleure visibilité découlant des deals tarifaires obtenus et d'une probable baisse des taux de la FED à la rentrée, et l'impact défavorable de la mise en place des droits de douane et de l'affaiblissement du dollar qui pourraient freiner la dynamique au 2e semestre.

Les marchés américains devraient bénéficier de la baisse des taux courts et d'un retour à une meilleure visibilité, mais pourraient être freinés par un ralentissement de l'activité et des multiples de valorisation exigeants. Les marchés actions européens devraient rester soutenus par des multiples de valorisation moins élevés et par les perspectives de relance en Allemagne, le besoin de renforcer les investissements européens dans la défense et la possibilité d'un cessez le feu en Ukraine.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE

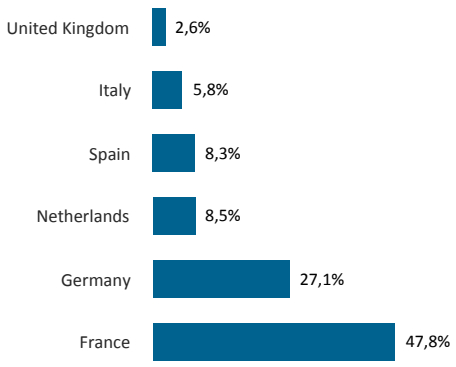


Répartition géographique Actions

## CLASSES D'ACTIFS

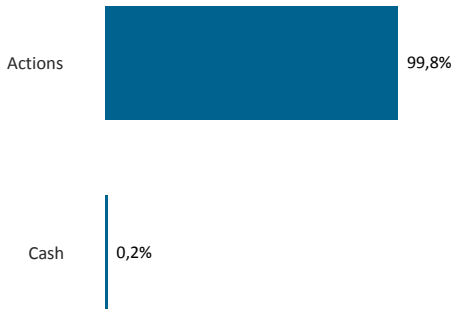


## PRINCIPALES CONTRIBUTIONS

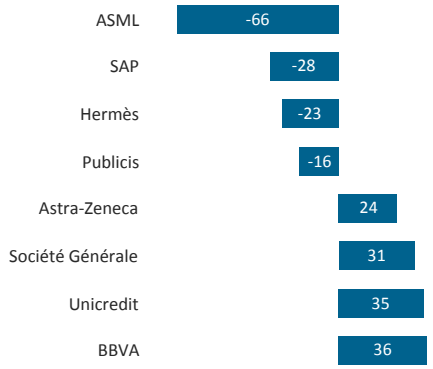


Contributions mensuelles relatives en bp

## REPARTITION SECTORIELLE

## CAPITALISATIONS

## PRINCIPALES LIGNES ACTIONS

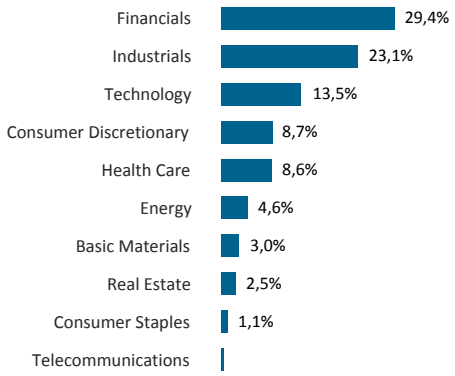


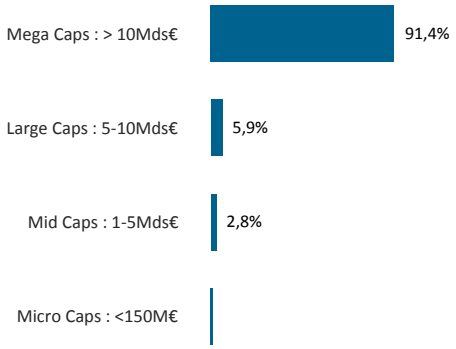


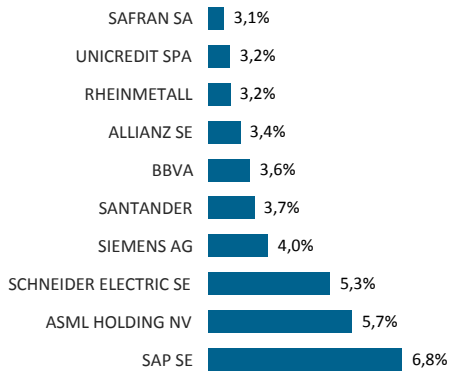


## REFERENCEMENTS

Ce document non contractuel a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus, documents légaux faisant foi disponibles sur le site internet de la société de gestion ou sur simple demande auprès de la société de gestion, les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement du Securities Act de 1933). CLARESCO Finance, société de gestion agréée par l'AMF (n°GP98042), dont le siège social est situé au 6, rue Lamenais, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n°420 307 167

# Claresco Europe

## Approche et méthodologie ESG

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Dans ce cadre, nous avons développé une politique d'investissement responsable basée sur :

- Une **politique d'exclusion sectorielles et normatives** (charbon, armes controversées) ;
- Une **politique d'engagement actionnarial ;**
- Une **méthodologie ESG** propre à chaque fonds.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre page ESG disponible à l'adresse internet :
www.claresco.fr

### Notation ESG des actifs – Clarity AI

| | Score ESG | Couverture* |
|---|---|---|
| Claresco Europe | 70,4 | 97,33% |
| Petites/moyennes capitalisations boursières | 63,1 | 92,66% |
| Grandes capitalisations boursières | 73,1 | 100% |
| Indice de référence | 70,4 | 100% |

### Taux de couverture minimal

L'équipe de gestion s'assure de la disponibilité et de la pertinence des données au niveau du portefeuille du compartiment, c'est-à-dire que le taux de couverture doit être supérieur à :

- **90% pour les grandes capitalisations boursières** (soit supérieures à 10 milliards d'euros) et ;
- **75% pour les petites et moyennes capitalisations boursières** (soit inférieures à 10 milliards d'euros).

### Méthodologie ESG du fonds

L'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du fonds, sans que ces critères ne soient un facteur déterminant dans la prise de décision.
L'analyse extra-financière est réalisée grâce au **score ESG agrégé fourni par Clarity AI**, construit à partir de **115 indicateurs ESG** tels que l'utilisation raisonnée des ressources en eau, la réduction de l'impact sur la biodiversité, la capacité d'une entreprise à s'adapter au changement climatique, le pourcentage de rotation des employés, les conditions de santé et de sécurité des employés, les droits humains, l'existence de politique contre la corruption...
Le gérant peut être amené à investir sur des OPC externes, dans ce cas, ils seront analysés à partir de leur **classification SFDR** fournie par Bloomberg.

### Notation des 5 premières lignes du fonds

| | Score ESG | Poids |
|---|---|---|
| SAP SE | 79 | 6,71% |
| ASML HOLDING NV | 80 | 5,81% |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | 73 | 5,50% |
| SIEMENS AG-REG | 76 | 4,01% |
| BANCO SANTANDER SA | 71 | 3,79% |

*Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

Sources : Clarity AI, Claresco Finance